



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Passy, jeudi 27 mars 2025

**Nouveaux véhicules pour
le Montenbus, le service de transport à la demande :**

VERS UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

Ce vendredi 21 mars, Jean-Marc Peillex, Président de la CCPMB, Sylvia Roupioz, Conseillère régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes, Romain Borini, Directeur d'Autocars Borini, ainsi que plusieurs élus du territoire ont inauguré la nouvelle flotte électrique du Montenbus, le service de transport à la demande du Pays du Mont-Blanc. Cet événement a également permis de dresser un bilan très positif de l'évolution du service, véritable succès depuis le lancement de ses récentes évolutions en 2021.

UNE MODERNISATION AU SERVICE D'UNE MOBILITÉ DURABLE



Les nouveaux véhicules électriques entrent en service dans les prochains jours marquant une étape déterminante.

Jean-Marc Peillex souligne que « *le choix de l'électrique renforce notre engagement en faveur d'un transport à la fois moderne et respectueux de l'environnement. Depuis 2021, nous avons levé les verrous de ce système en élargissant l'offre – avec, par exemple, la mise en place d'un tarif unique pour les lignes régulières, l'autopartage, et la réservation en ligne – afin d'améliorer la qualité de service pour tous.* »

RETOUR SUR 4 ANNÉES DE TRANSFORMATION ET D'INNOVATION DU MONTENBUS

Le Montenbus a connu de nombreuses évolutions ces dernières années :

- ➔ **Dès janvier 2021**, la suppression des zones payantes interzone, la hausse du plafond de trajets mensuels et l'extension des horaires ont facilité l'accès au service.
- ➔ **En 2023, la refonte tarifaire** a permis de réduire les coûts grâce à la création d'un abonnement mensuel à 20 € et l'introduction d'abonnements glissants, et le **lancement de l'application de réservation des trajets**.
- ➔ **En septembre 2024, la création de créneaux dédiés aux actifs** (de 6h45 à 8h30 et de 18h30 à 19h30) et la continuité de service sans interruption le midi.

UN SUCCÈS CONFIRMÉ PAR DES RÉSULTATS DE FRÉQUENTATION REMARQUABLES

- **42 061 trajets réservés entre septembre 2024 et février 2025**,
=> Progression de près de 29 % par rapport à la période précédente.
- **84 % des réservations réalisées en ligne** – dont 73 % via l'application Montenbus.
- **Le partage de trajets s'impose** avec 64 % de trajets effectués en mode partagé,
- **Le nombre d'inscrits** est passé de 800 en 2015 à **environ 2 000 en 2025, soit une progression de 150 %.**



A présent, 6 véhicules circulent afin de répondre aux demandes de trajets.

Ces évolutions témoignent de **l'engagement constant des élus pour adapter le service et offrir une mobilité plus accessible**. Ce succès, fruit d'une étroite collaboration entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui subventionne le service à hauteur de 50 %, la CCPMB et Autocars Borini, ouvre la voie à de nouvelles perspectives pour une mobilité toujours plus accessible et durable.

Président : Jean-Marc Peillex

jean-marc.peillex@ccpmb.fr

Contact presse : Elisabeth Amblard

06 47 66 34 80 / communication@ccpmb.fr